



Mon VILLAGE

sainte-marguerite

www.ville-saintemarguerite.fr

contact@vsm88.fr

sommaire

- <i>le mot du maire</i>	<i>page 3</i>
- <i>ça s'est passé ...</i>	<i>page 4</i>
- <i>commémorations patriotiques</i>	<i>page 6</i>
- <i>cérémonies et fêtes</i>	<i>page 8</i>
- <i>actualités municipales</i>	<i>page 10</i>
- <i>travaux en cours et projets</i>	<i>page 12</i>
- <i>vie scolaire et périscolaire</i>	<i>page 14</i>
- <i>vie associative ...</i>	<i>page 16</i>
- <i>NOS aînés</i>	<i>page 19</i>
- <i>actualités économiques</i>	<i>page 20</i>
- <i>cadre de vie</i>	<i>page 22</i>
- <i>état civil</i>	<i>page 23</i>
- <i>agenda</i>	<i>page 24</i>

• **Directeur de la publication** : André BOULANGEOT.
• **Rédaction** : Denis ANTOINE, André BOULANGEOT, Rachel FLON, Richard GRANDJEAN, Nadia GUIDAT, Serge MATHIEU.
• **Mise en page & Réalisation** : Richard GRANDJEAN.

• **Crédit photos** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Tous droits réservés** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2022.
• **Impression** : l'Ormont Imprimeur.



le mot du maire

Chères Margaritaines, chers Margaritains,

Je ne vous cache pas ma grande déception face à une situation qui n'était pas envisagée il y a encore quelques mois : personne n'y songeait jusqu'à fin novembre et l'apparition de ce risque de cinquième vague. En septembre, on était même plutôt sur l'idée d'une sortie de la crise sanitaire. Je regrette beaucoup l'absence de cérémonies de vœux depuis les dernières élections municipales, alors que la convivialité reste un des éléments essentiels de la vie démocratique en France !



Le retour à une "vie normale" ne peut se faire que par une éradication de ce virus et cela je pense, grâce à la vaccination de tous.

Je veux, au nom de la Municipalité et en mon nom personnel, adresser à chacune et chacun d'entre vous des vœux chaleureux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Je fais mienne la phrase de Pierre Rabhi : "C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain".

L'utopie à laquelle je crois est une note d'espoir dans cette période troublée que nous vivons. "L'utopie n'est pas le doux rêve de choses irréalisables", disait Théodore Monod, mais bien ce qui nous reste à réaliser. Cette utopie, nous nous devons d'y croire si l'on veut espérer construire une alternative à la société d'aujourd'hui.

En ce qui concerne notre commune, malgré des dotations de l'Etat toujours en baisse pour la 9^{ème} année consécutive, nous avons entrepris de nombreux travaux en 2021, qui se poursuivront en 2022 :

- La 3^{ème} et dernière tranche de réfection de la rue de Brompont,
- Le remplacement de la conduite d'eau de la rue d'Alsace, en délégation de la Communauté d'Agglomération,
- La réfection de la voirie de l'impasse de la Gare, avec enfouissement des réseaux, remplacement de la conduite d'eau et création d'un réseau pluvial,
- L'étude pour la modernisation et le déploiement de la vidéo protection,
- De nombreux travaux d'entretien de différentes rues de la commune,
- L'intégration dans le domaine communal de 21 rues privées.

L'année 2021 qui vient de se terminer, a également vu la validation et le lancement des principaux projets de cette mandature, à savoir :

- La création, rue de Brompont à l'emplacement de la friche "Broglie", d'un lotissement communal de 18 parcelles, baptisé "Lotissement Charlemagne", en référence à l'origine supposée de notre village,
- Le lancement de l'étude de faisabilité pour la construction d'un groupe scolaire, regroupant nos deux écoles au centre du village.

Ce dernier projet est pour nous prioritaire, car l'Education est primordiale pour l'égalité réelle, pour construire une société nouvelle, revivifiée. Nelson Mandela ne disait-il pas que "l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde". C'est le sens du "Projet de Réussite Educative" que nous avons ainsi décidé de mettre en place.

Pour conclure, j'espère sincèrement que très bientôt, nous pourrons à nouveau organiser des manifestations conviviales, pour enfin nous retrouver, échanger, profiter d'être ensemble, en somme pour vivre comme nous l'aimons !

Bien à vous,

*Votre maire
André BOULANGEOT*

ça s'est passé ...

• Le Vosges Classic Rallye reporté de juin à août !

Comme ce fut le cas en 2020, la 11^{ème} édition du Vosges Classic Rallye, a dû être reportée aux 20, 21 et 22 août en raison des contraintes sanitaires en vigueur en juin. Mais, prévoyant, Jean CONRAUX avait anticipé cette éventualité et réservé également ces dates. Ainsi, malgré ce report, cette 3^{ème} édition "margaritaine" a connu un engouement exceptionnel : véhicules ouvriers compris, plus de 160 voitures ont sillonné les magnifiques routes des Vosges et du Bas-Rhin.

Le vendredi après-midi, le prologue de 173 km a permis aux participants d'admirer des hauts lieux touristiques d'Alsace, tout en se mesurant sur les 6 "zones de régularité" (Z.R.) judicieusement tracées par le président Jean CONRAUX. La bataille y fut intense entre concurrents, les "spécialistes" se portant déjà aux avant-postes.

La 1^{ère} étape du samedi matin, longue de 167 km avec 6 Z.R., a conduit l'ensemble des participants au bord du lac de Gérardmer où avait lieu le déjeuner. Après cette pause, l'étape 2 ramena tout le monde à Sainte-Marguerite sur un parcours de 142 kilomètres entrecoupés de 6 Z.R. Au terme de cette journée bien remplie, le dîner permettait à tous de commenter cette belle journée, mais aussi d'évoquer les difficultés rencontrées. Du fait de son report de juin à août et le rallye se déroulant sur routes ouvertes, la présence de nombreux touristes en cette période estivale sur les routes du Massif (camping car, vélos, motos) a quelque peu gêné certains concurrents.

La dernière étape de 153 km le dimanche matin a été plus limpide. Après un passage "ludique" sur le circuit du Géoparc, 5 zones de régularité attendaient les participants. Cette étape, "pas facile" pour certains, sur des routes souvent empruntées par les grands rallyes (Championnat du Monde, Championnat de France), a permis d'établir le classement définitif de ces 3 jours d'épreuves.

Après le repas servi à l'arrivée des concurrents dans la salle des fêtes margaritaine, vint le moment tant attendu de la remise des très nombreux prix. Clôture de cette 11^{ème} édition, Jean CONRAUX et les bénévoles d'Oscar Racing remercièrent tous les participants qu'ils soient venus de France ou de nos pays voisins, en leur donnant rendez-vous les 24, 25 et 26 juin 2022 pour la 12^{ème} édition de cet événement apprécié tant pour la qualité de son organisation que pour son esprit convivial.



• Installation controversée du cirque Zavatta ...

Arrivé dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, le cirque "Achille Zavatta Fils" s'est installé sur le parking de l'hypermarché Cora, sans en avoir demandé l'autorisation à l'enseigne, ni avoir fait une demande d'installation complète et précise à la commune, au minimum deux mois avant sa première représentation, comme l'impose la procédure.

Devant cet état de fait, et conformément aux instructions de la circulaire du 7 avril 2017 du ministère de l'intérieur, qui, "sans remettre en cause les compétences des collectivités territoriales, invite à favoriser le dialogue et la concertation", une réunion a été organisée dans ce sens entre la direction du cirque, le maire André BOULANGEOT, le directeur de l'hypermarché propriétaire du terrain occupé, la commandante de la police nationale et la sous-préfète de Saint-Dié-des-Vosges représentante de l'État.

Cette entrevue a permis d'arrêter les conditions à respecter par la direction du cirque pour lui permettre d'occuper les lieux et y exercer son activité. D'une part, le directeur de l'hypermarché a donné son accord à l'utilisation du parking après avoir fixé des exigences quant à sa préservation et sa remise en état, d'autre part une convention avec la commune a été établie pour le raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement et la facturation de l'eau consommée. Enfin, des directives ont été données par la commandante de police concernant la pose des affiches publicitaires et la publicité sonore.

Malgré le respect des engagements pris par l'entreprise de cirque, et le bon déroulement de ses activités pendant sa présence à Sainte-Marguerite, celle-ci a été l'objet de nombreuses et violentes attaques des "défenseurs de la cause animale", notamment sur les réseaux sociaux, du fait que "l'on continue d'accueillir des cirques qui exploitent des animaux sauvages".

Il faut savoir qu'à la date de l'installation du cirque Zavatta, le projet de loi contre la maltraitance animale du 29 janvier 2021 étant toujours en cours de discussion entre députés et sénateurs, et que "les activités impliquant des animaux relevant de la compétence de l'État", un maire n'était pas en droit de prendre un arrêté interdisant l'installation d'un cirque avec animaux sur le territoire de sa commune. Les maires des villes ayant tenté de le faire ont ainsi vu leurs arrêtés municipaux annulés par les tribunaux administratifs.



... ces derniers mois

• Inauguration du stade "Roland BEDEL"

Profitant de la "Fête des Associations", c'est le samedi 4 septembre dernier, que la municipalité avait choisi d'associer à ce grand rendez-vous de la vie associative margaritaine, le baptême officiel du stade municipal rénové il y a déjà 3 ans.

Contrairement à l'usage qui, trop souvent, fait choisir le nom d'une personnalité disparue, c'est tout naturellement vers celui qui fut à l'origine de la création de ce premier équipement sportif margaritain, de ses transformations et rénovations successives, de l'engagement constant en faveur du sport et de la vie associative dont il a fait preuve, que le choix de la municipalité s'est porté unanimement sur le nom de notre maire honoraire Roland BEDEL.

Ainsi, c'est en présence de sa famille, de personnalités et amis de Roland, dont Gérard CHERPION, Caroline PRIVAT MATTIONI, William MATHIS, du maire et de son conseil municipal, que s'est déroulée cette petite cérémonie amicale, conviviale et non protocolaire.



• 30^{ème} édition du cyclo-cross margaritain

Cette 30^{ème} édition du cyclo-cross margaritain, première épreuve de la saison régionale, a rassemblé plus d'une centaine de coureurs, toutes catégories confondues.

Les départs des différentes courses se sont échelonnés de 11h à 15h sur le circuit tracé dans les bois du Haut de Chaumont.

Ce cyclo-cross margaritain était également le premier sous la présidence de Kévin JEANCOLAS, successeur de Michel BARBE que la municipalité remercie pour toutes ces années passées à la tête de la JECDE, organisatrice historique de cette épreuve sportive.

C'est l'un des favoris, Yan GRAS (vice champion de France) qui a remporté la "Course des As". Sa victoire fut longtemps disputée par Maël SAVIGNARD qui a connu des ennuis mécaniques loin de la zone d'assistance, perdant ainsi toute chance de se classer parmi les places d'honneur.



• Franc succès du Marché de Noël margaritain !

De retour, après une année blanche pour cause de Covid, le 23^{ème} marché de Noël organisé par l'association "Joie de Lire" a connu cette année encore un franc succès.

Depuis toujours, c'est le choix des exposants retenus, la qualité et l'originalité des produits artisanaux et locaux proposés à la vente qui font la notoriété de ce marché de Noël margaritain, et qui attirent un public fidèle et toujours plus nombreux.

Rappelons que les bénéfices de cette manifestation contribuent à étoffer le fond de livres des écoles margaritaines gérés par l'association organisatrice.

Bravo à ses membres pour leur implication et leur participation à la réussite de cet événement local, devenu aujourd'hui incontournable.



commémorations ...

• Cérémonie à la mémoire des "Diables Rouges"

Samedi 18 septembre dernier, au pied de la stèle commémorative, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie à la mémoire des combats de septembre 1914, au cours desquels plus de 600 valeureux combattants sont tombés au champ d'honneur sur ce piton du Spitzemberg.

Après avoir accueilli les personnalités ayant répondu à son invitation, Jean-Raymond ZABÉ, président de la section locale des Anciens Diables Rouges du 15-2 a rappelé la valeur historique du sacrifice de ces soldats pour la défense de notre liberté si chèrement acquise et dont nous jouissons aujourd'hui, concluant son discours par ce souhait :

"Que le travail de mémoire réalisé par les enseignants du secteur ne soit pas vain et se perpétue dans le temps, que tous les jeunes qui ont porté ou qui portent l'uniforme de ce glorieux régiment, appelé par ses ennemis les Diables Rouges, puissent être fiers de leurs aînés et toujours avoir une pensée pour eux !"

Après les prises de parole des autorités, vinrent les dépôts de gerbes :

- Pour l'Amicale des Anciens du 15-2 : par messieurs David VALENCE, président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et Jean-Raymond ZABÉ.

- Pour le Souvenir Français : par messieurs Daniel TISSERAND, président du comité local du Souvenir Français, Gérard ROUDOT, président de la section locale de la Légion d'Honneur et Steeves BRENET, maire de Provenchères et Colroy,

- Pour la commune de la Petite Fosse : par le maire Jean-Marie CUNY, madame Charline PRINCE, conseillère régionale, messieurs Stéphane DEMANGE, conseiller départemental et Bernard COLLE conseiller municipal représentant le maire de Sainte-Marguerite,

- Pour le régiment du 15-2 : par madame Carole DABRIGEON, sous-préfète de Saint-Dié-des-Vosges, le colonel Matthieu PRATT, chef de corps du régiment et madame Karine HAGIMONT, directrice de l'école primaire de Provenchères et Colroy.



• Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Par ce jour ensoleillé, une très nombreuse assistance s'était jointe aux élus et aux membres des associations patriotiques pour commémorer la fin de la première guerre mondiale.

Dans son message lu par Patrick SCHMITT conseiller municipal, la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, a rappelé qu'il y a cent trois ans exactement "à la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée".

Les noms gravés sur nos monuments aux morts, nous invitent à nous souvenir des valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure de ces hommes qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême, sans oublier le combat valeureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol qui n'était pas le leur et qu'ils n'avaient jamais foulé auparavant.

Cette journée du souvenir étant également dédiée à la mémoire des combattants de tous les conflits morts pour la France, le maire André BOULANGEOT énuméra la liste des sept soldats tués en opérations extérieures durant ces douze derniers mois.

Pour honorer toutes ces victimes, trois gerbes furent déposées au pied du monument aux morts :

- la première par madame FUZELIER et monsieur MICLO du Souvenir Français,
- la deuxième par Richard GRANDJEAN, premier adjoint accompagné de quatre enfants des écoles,
- et la troisième par le maire André BOULANGEOT, le capitaine honoraire des sapeurs pompiers Jean-Pierre WEISS et l'adjudant-chef Claude BLAISE.



... patriotiques

Après la Marseillaise chantée par les enfants des écoles, marquant la fin cette cérémonie officielle, le maire invita l'assemblée présente à rejoindre le salon d'honneur de la mairie pour la clôture de cette célébration.



• Le maire mis à l'honneur par le Souvenir Français

De retour en mairie à l'issue de la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts, madame FUZELIER, du Souvenir Français, remit à André BOULANGEOT un "Diplôme d'Honneur" en reconnaissance des services rendus par la municipalité à cette association patriotique.

Après l'avoir remerciée pour cette récompense, il en fit de même à l'égard des nombreuses personnes présentes à cette commémoration sans oublier les enfants de nos écoles y ayant participé activement en chantant la Marseillaise en fin de cérémonie.

Le maire remercia tout particulièrement en la félicitant la timide Maïna, pour le magnifique dessin qu'elle avait réalisé spécialement pour cette commémoration, et qu'elle venait de lui offrir.

Enfin c'est autour du traditionnel et convivial vin d'honneur, servi par les conseillers municipaux présents, que s'acheva cette belle cérémonie.



• Hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie

En raison de la coïncidence de cette journée d'hommage du dimanche 5 décembre avec le marché de Noël margaritain, la municipalité avait fait le choix de célébrer cette cérémonie patriotique en début de soirée comme ce fut le cas en 2019 et les années qui ont précédé.

En l'absence du maire excusé pour raison familiale, le choix avait également été fait de limiter la participation à cette cérémonie aux élus, aux anciens combattants de l'UNC margaritaine et à leurs porte-drapeaux.

Étaient donc présents aux côtés des adjoints Richard GRANDJEAN, Serge MATHIEU et Nadia GUIDAT, le maire honoraire Roland BEDEL, le colonel Claude HEITZ, président de la section locale de l'UNC, accompagné de messieurs Daniel MALGRAS et Raymond ALBRECHT, sans oublier les deux porte-drapeau : madame Viviane GRANDIDIER et monsieur Denis GRANDIDIER.

Pour honorer la mémoire des victimes de ces combats, une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts par le colonel HEITZ, accompagné de messieurs ALBRECHT et MATHIEU.



cérémonies ...

• Cérémonie d'accueil des nouveaux Margaritains

Annulée l'an passé du fait de la crise sanitaire, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est tenue le 19 novembre dernier, dans la salon d'honneur de la mairie.

Le maire André BOULANGEOT, retenu pour raison familiale, avait chargé son premier adjoint Richard GRANDJEAN d'excuser son absence auprès de la cinquantaine de personnes ayant répondu à son invitation et de les accueillir en son nom à cette petite cérémonie conviviale et non protocolaire.

C'est Denis ANTOINE, adjoint délégué à la sécurité et à l'accessibilité qui, comme il le fait habituellement, a présenté de façon détaillée leur nouveau lieu de vie, à ces nouveaux Margaritaines et Margaritains. Beaucoup de thèmes concernant Sainte-Marguerite furent abordés tels que son histoire, sa géographie, les infrastructures, les services, la vie scolaire et périscolaire, l'activité économique, la vie associative, le budget de la commune, les services municipaux et les supports de communication, les transports, etc ...

Après une présentation de ses collègues adjoints et conseillers, il invita l'assistance à partager le verre de l'amitié et à dialoguer avec les élus présents et à leur écoute, heureux de répondre à leurs interrogations.



• Sainte-Barbe : des sapeurs pompiers à l'honneur !

Après une année blanche en 2020, c'est le samedi 20 novembre que les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de secours de Sainte-Marguerite se sont rassemblés devant leurs véhicules place de la mairie, pour une prise d'armes à l'occasion de la Sainte Barbe.

Cette cérémonie, placée sous le commandement de l'adjudant-chef David COSSIN, s'est déroulée en présence de Richard GRANDJEAN, premier adjoint représentant le maire André BOULANGEOT excusé, de madame Annabelle SOUDIÈRE, maire de Nayemont-les-Fosses, de monsieur David LAXENAIRE, maire de Remomeix et du commandant Jean-Manuel MICHEL, chef du Groupement Meurthe.

Après lecture des noms des sapeurs-pompiers morts en service au cours de l'année par l'adjudant-chef Dominique DURAIN, l'assemblée observa, en l'honneur de ces disparus, une minute de silence ponctuée par la Marseillaise. Vinrent ensuite les remises de distinctions et de galons :

- Fourragère tricolore aux sapeurs Sarah CHAMEROY et Marie KOHLER remise par l'adjudant-chef David COSSIN,
- Médaille d'argent pour 10 années de service à la sergente Adeline FAASS remise par l'adjudant-chef David COSSIN,
- Galons de sergent au caporal-chef Gérard SCHEER remis par Richard GRANDJEAN, premier adjoint,
- Galons de caporal-chef au caporal Lylian LOPEZ remis par Richard GRANDJEAN, premier adjoint.



À l'issue de la cérémonie, l'assistance fut invitée à se retrouver dans le salon d'honneur de la mairie par le premier adjoint.

Au nom du maire et de son conseil municipal, celui-ci félicita les nouvelles et nouveaux promus ainsi que l'ensemble des sapeurs pompiers volontaires "pour leur engagement au quotidien au service de la population de nos villages". Il remercia également "les personnalités présentes nous ayant fait l'honneur d'être présentes à nos côtés ce matin pour cette Sainte Barbe".

Après avoir lui aussi félicité les sapeurs mis à l'honneur, l'adjudant-chef GOSSIN présenta à l'assistance ses nouvelles recrues, particulièrement fier de pouvoir rajeunir son effectif avec une augmentation considérable de son personnel féminin avec aujourd'hui 10 femmes pour 18 hommes.

En dernière allocution, avant de partager le verre de l'amitié offert par la municipalité, c'est le commandant Jean-Manuel MICHEL qui prit la parole. Il rappela ce que fut le quotidien de ces 18 mois de pandémie pour ses équipes, qui, malgré les circonstances parfois difficiles, ont su conserver leur motivation pour continuer à porter secours à leurs concitoyens avec réactivité et efficacité.

Après avoir présenté les grandes lignes des projets du SDIS pour 2022, concernant la dotation de nouveaux matériels et la mutualisation des centres de secours, il renouvela ses félicitations à l'ensemble des sapeurs pompiers du CIS margaritain en les encourageant à conserver leur motivation et leur envie de progresser.

• Repas des Anciens dans le respect des règles sanitaires !

Après une année d'absence, due à la crise sanitaire, ce repas de fin d'année, organisé conjointement par le Comité d'Aide aux Anciens et la municipalité, a enfin pu se tenir le 28 novembre dernier à la salle des fêtes.

Pour ouvrir ce traditionnel rendez-vous convivial et festif dédié à nos aînés, c'est Richard GRANDJEAN, premier adjoint qui prit la parole au nom du maire André BOULANGEOT, priant l'assistance d'excuser son absence pour raison familiale.

Dans son mot d'accueil, il souhaita la bienvenue aux 192 Margaritaines et Margaritains de plus de 70 ans ayant répondu à l'invitation du comité et de son président Denis GRANDIDIER pour partager ce repas offert par la municipalité. Il rappela la nécessité de respecter les mesures sanitaires imposées pour l'organisation de ce repas : après un contrôle systématique du pass sanitaire à l'entrée, le port du masque est resté obligatoire en toutes circonstances, même sur la piste de danse, excepté bien entendu pour manger et boire, assis et attablé.

Avant de céder la parole au président du comité, le représentant du maire exprima une pensée particulière pour les personnes nous ayant quittés depuis le repas de 2019, et pour celles n'ayant pu participer à cette journée pour raison de santé. Il a également transmis à l'assistance les amitiés d'Éliane MARCHAL, si longtemps présidente du comité et "cheville ouvrière" de ce moment de convivialité prisé par nos aînés, et qui, si elle vit aujourd'hui loin de Sainte-Marguerite, n'en reste pas moins proche par la pensée et par le cœur.

Puis ce fut au tour de Denis GRANDIDIER de prendre la parole, de présenter les membres du nouveau bureau du comité : Claudine CHARTOIRE vice-présidente, Jacqueline LAURENT trésorière et Françoise RENARD secrétaire, et de remercier les dix autres membres bénévoles de l'association pour leur investissement.

Il remercia ensuite le maire et son conseil municipal pour la subvention accordée, permettant l'attribution des bons d'achats offerts aux 498 personnes de 70 ans et plus y ayant droit.

Pendant et après l'excellent repas préparé et servi par l'équipe du traiteur "Ondine" de Fraize, les amateurs de danse ont pu "s'en donner à cœur joie" sur la piste jusqu'en début de soirée, aux sons de l'orchestre de Claude, Michel, Jean et Pascal.



• La fête de Saint-Nicolas de retour après une année blanche !

Après une année d'absence, et après avoir rendu visite aux enfants de nos écoles maternelle et élémentaire, rendez-vous était donné par saint Nicolas à tous les Margaritains et particulièrement aux plus jeunes, ce vendredi 3 décembre à la salle multiactivité.

Pour animer cette fête et faire patienter les enfants jusqu'à l'arrivée du "saint homme", l'Animation Margaritaine et l'Amicale des Écoles proposaient aux enfants un spectacle animé par la "Compagnie Poil à Gratter" qui a su captiver et amuser les jeunes spectateurs.

En marge de cette animation, deux structures gonflables avaient été installées, permettant aux plus "remuants" d'entre eux de se dépenser.

Avant cela, le jury présidé par Serge MATHIEU, Adjoint à la Vie Associative, a remis leurs cadeaux aux nombreux lauréats du concours de dessin des écoles margaritaines, dont le thème était cette année "Saint Nicolas dans l'espace".

Enfin, celui que tout le monde attendait est apparu, accompagné de son inséparable compagnon le Père Fouettard dont la présence n'a guère impressionné les enfants, trop pressés d'approcher saint Nicolas pour une photo souvenir.

Les conditions météorologiques le permettant, le traditionnel feu d'artifice offert par la Municipalité clôtura cette joyeuse soirée festive.



actualités ...

• Instauration d'une "zone bleue" pour le stationnement

Pourquoi une "zone bleue" à Sainte-Marguerite ?

Au centre du village, plusieurs parkings (mairie et salle multiactivité, presbytère, école du centre ...) offrent un nombre de places de stationnement suffisant (sauf événement exceptionnel) pour un usage quotidien à proximité des services et des commerces.

Toutefois, les quelques places situées directement face aux commerces du centre sont occupées de façon quasi permanente (y compris la place réservée PMR) et ne permettent pas toujours aux clients de certains de ces commerces d'y accéder, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Après avoir été consultés, la plupart des commerçants concernés ont répondu favorablement à la proposition de la municipalité d'y limiter la durée d'occupation, par la création d'une zone bleue. Celle-ci a donc été instaurée par décision du conseil municipal le 14 septembre pour une entrée en vigueur le 1^{er} novembre dernier.

La durée de stationnement y est ainsi dorénavant limitée à **1h, du lundi au samedi de 9h à 19h.**

Après une courte période de tolérance pour adaptation des usagers, le policier municipal a désormais pour consigne de veiller au strict respect des limitations de durée imposées.

Afin de permettre l'utilisation de ce parking dans de bonnes conditions, la municipalité a offert à chaque foyer margaritain un disque de stationnement. Quelques-uns sont toujours disponibles en mairie.



• Mouvements de personnel dans les services municipaux ...

Depuis la parution en août du dernier bulletin municipal, plusieurs départs pour cause de retraite ou départs volontaires, se sont produits au sein du personnel communal, compensés depuis par l'embauche d'agents contractuels.

• Les départs en retraite :

- Christine CLAUDEL, agent d'entretien de la mairie depuis près d'une quarantaine d'années, est officiellement en retraite depuis le 1^{er} janvier.

- Isabelle GRANDIDIER, agent de service périscolaire et d'entretien à l'école élémentaire, est partie quant à elle le 1^{er} novembre dernier, après une quinzaine d'années au service de nos écoles.



Christine CLAUDEL



Isabelle GRANDIDIER

• Les départs volontaires :

- Yohann ROTTER, embauché sous contrat en décembre 2020 aux services techniques, et issu du secteur privé, n'a pas souhaité renouveler son contrat et a décidé de rechercher un nouvel emploi dans le secteur privé.

- Véronique PELINGRE, sous contrat depuis mars dernier, également aux services techniques et issue du secteur privé, s'étant vue proposer un emploi dans une entreprise locale, a souhaité mettre fin à son contrat.



Yohann ROTTER



Véronique PELINGRE

• Les nouvelles et nouveaux embauchés :

- Julie NOËL est affectée depuis le 1^{er} septembre aux services périscolaires (garderie & restaurant scolaire)

- Manuella TOCANIER remplace, depuis le 30 septembre, Sylviane GUGLIELMINI en congés maladie, à l'école maternelle et pour le transport scolaire.

- Manon ATUG, embauchée le 4 octobre assure depuis cette date l'entretien des bâtiments communaux.

- Guillaume MARCHAL a rejoint l'effectif des services techniques le 18 novembre

- Didier GAVOYE, électricien de formation est entré lui aussi aux services techniques le 3 janvier, en remplacement de Yohann ROTTER.



Julie NOËL



Manuella TOCANIER



Manon ATUG



Guillaume MARCHAL



Didier GAVOYE

La municipalité souhaite une bonne et longue retraite à ces dames, et les remercie pour toutes ces années au service de la commune et la bienvenue à ces nouvelles et nouveaux agents municipaux.

... municipales

• Repas de fin d'année du personnel communal

Comme c'est devenu la tradition depuis 2019, mais privés d'avoir pu le faire l'an dernier en raison des contraintes sanitaires de l'époque, et présentant de nouvelles restrictions gouvernementales pour la fin d'année, le personnel communal avait décidé d'avancer la date de son repas de fin d'année aux premiers jours de décembre.

Ainsi, après s'être testés individuellement, les membres des services administratifs, techniques et des écoles ont pu se retrouver dans un restaurant de la Déodatie, afin de partager un bon repas, offert par la municipalité, dans une ambiance toujours aussi conviviale, chaleureuse et festive.



Ce repas leur a été offert par la municipalité, en reconnaissance de leur motivation, leur esprit d'équipe et leur engagement au service de nos administrés et de notre commune.

• La salle des fêtes fermée jusqu'au 16 février !

Si la salle multiactivité, le dojo et l'espace multiculturel sont restés ouverts aux associations lors de la reprise de janvier (dans le respect des protocoles sanitaires : port du masque, distanciation, gestes barrières, hygiène des mains, etc ...), un arrêté préfectoral du 29 décembre dernier portait "interdiction des activités dansantes dans les établissements recevant du public dans le département des Vosges ... considérant que les rassemblements festifs et notamment les soirées dansantes constituent un risque accru de propagation du virus dans le département". Cet arrêté était applicable du 31 décembre 2021 au 3 février 2022 inclus.

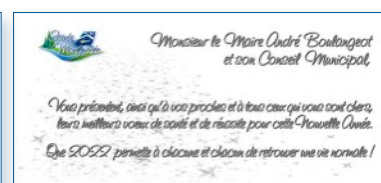
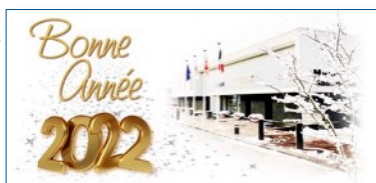


En conséquence, le maire avait pris à cette date, la décision de fermer l'accès à la salle des fêtes du 31 décembre au 28 février, annulant de ce fait les réservations déjà programmées pour cette période, après avoir prévenu les personnes ou associations concernées.

Mais, lors de sa conférence de presse du 20 janvier, le premier ministre Jean CASTEX ayant annoncé "la réouverture des discothèques, dans le respect du protocole sanitaire à partir du 16 janvier", la salle des fêtes margaritaine rouvrira donc à cette date, permettant ainsi aux événements déjà programmés d'avoir lieu comme prévu initialement.

• Cérémonie des vœux du maire une nouvelle fois annulée !

Comme l'an dernier à la même époque, et pour les mêmes raisons sanitaires, le maire André BOULANGEOT a décidé, dès les premiers jours de décembre, d'annuler ce traditionnel rendez-vous convivial, sans attendre la décision préfectorale interdisant depuis ces manifestations.



Cette année encore, monsieur le maire et son conseil municipal ont choisi de présenter leurs vœux aux Margaritaines et aux Margaritains par le biais d'une carte de vœux déposée dans leur boîte aux lettres par le personnel communal.

Souhaitons que l'année qui commence à peine, soit enfin celle qui nous permette de sortir de cette crise sanitaire, nous autorisant ainsi à retrouver une vie sociale normale.

• Une "station illiwap" dédiée aux écoles

Si l'application "illiwap" n'a plus de secret pour nombre de nos concitoyens, elle peut leur offrir encore plus de services.

Ainsi, la municipalité a décidé de cibler plus particulièrement les familles des enfants scolarisés à Sainte-Marguerite en mettant en place dans l'application une "station liée" à la station "Mairie de Sainte-Marguerite", dédiée aux informations scolaires et périscolaires.

Désormais, toute information urgente, tout retard ou empêchement de service pourra être notifié en temps réel pour peu que l'on soit abonné à la station liée "Ecoles de Sainte Marguerite", évitant ainsi aux autres abonnés d'illiwap de recevoir ces nouvelles qui ne les concernent pas.

Votre enfant quitte l'école et vous n'êtes plus concerné par ce canal d'information : un simple clic sur le bouton [Déjà suivi](#) dans l'application et vous aurez la possibilité de vous en désabonner.



travaux en cours ...

• Réfection de la rue de Brompont

Commencés à la mi-septembre, les travaux de la troisième tranche de réfection de la rue de Brompont arrivent bientôt à leur terme, avec soulagement pour les entreprises et les particuliers riverains de cette voie, mais aussi pour les personnes devant se rendre au cimetière, au funérarium ou au crématorium.

Si le beau temps sec des premières semaines a permis à l'entreprise Broglio de réaliser, dans de bonnes conditions et dans le respect des délais prévus, les travaux de remplacement de la conduite d'eau et les interventions nécessaires sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, hélas les semaines pluvieuses qui ont suivi, ont considérablement perturbé et ralenti la mise en place des bordures de trottoirs et caniveaux, risquant de ne pas pouvoir réaliser les enrobés avant l'arrêt hivernal de la centrale les produisant.

Il a donc été décidé de différer les mêmes travaux de restructuration prévus impasse des Pâtis, pour donner priorité à la pose de ces enrobés de la rue de Brompont, conditionnant sa réouverture à la circulation, jugée impérative avant la suspension des travaux pour les fêtes. Car en effet, malgré les déviations mises en place, mais pas toujours bien comprises des automobilistes, l'accès au cimetière, au funérarium et au crématorium fut plutôt problématique et compliqué, notamment pour les personnes étrangères à ces lieux et à notre commune.

Les travaux viennent de reprendre, il vont désormais concerner la reprise d'aménagement de l'impasse des Pâtis, et pour la rue de Brompont, la pose de nouveaux candélabres à éclairage leds, la finalisation des trottoirs et la mise en place de la signalisation.



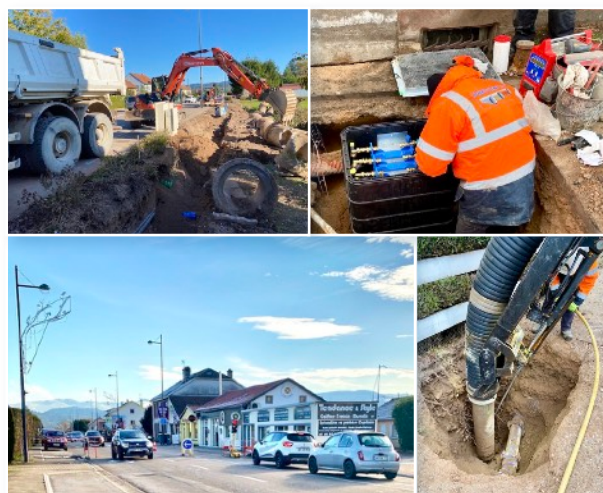
• Remplacement du réseau d'eau potable rue d'Alsace

Comme évoqués et décrits dans le bulletin municipal de juillet dernier, ces travaux importants, financés par la communauté d'agglomération et confiés à l'entreprise Prestini, ont débuté mi-octobre.

La nouvelle conduite étant principalement située sous le trottoir côté droit, depuis les feux tricolores jusqu'à Remomeix, des traversées de chaussées étaient nécessaires pour alimenter les immeubles situés de l'autre côté. Initialement prévues par "fonçage" sous la chaussée, une partie d'entre elles a dû être réalisée en "fouilles ouvertes" par demi-chaussée, du fait de la présence des nombreux réseaux souterrains de chaque côté de la voie, ne permettant d'utiliser cette technique.

De ce fait il a été nécessaire de mettre en place une circulation alternée sur cette départementale au trafic important, ce qui a fatalement entraîné des perturbations de circulation et des embouteillages, plus particulièrement aux heures d'entrée et de sortie du travail.

Comme pour la rue de Brompont, ces travaux ont repris après les congés de l'entreprise à la période des fêtes.



• Aménagement de l'impasse de la Gare

Après le réaménagement de la rue de la Gare en 2018, il paraissait logique d'en faire de même pour cette impasse s'y rattachant, afin d'avoir un ensemble cohérent.

Ce nouveau chantier qui vient de s'ouvrir, a été confié à l'entreprise Colas. Il concerne le changement de la conduite d'alimentation d'eau potable, la création de réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux d'alimentation électrique et télécom par l'entreprise SBGC, ainsi que la mise en place d'un éclairage public à leds.



Après mise en forme de la structure, la pose d'enrobés terminera le réaménagement de cette impasse.

... et projets engagés

• État d'avancement du futur groupe scolaire et périscolaire

Pour rappel, dans la dernière édition de notre bulletin municipal du mois d'août, nous en étions restés à l'analyse des offres des 7 candidats AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) ayant répondu à l'appel d'offres. Celle-ci a été réalisée fin août avec l'aide du CAUE des Vosges qui nous assiste dans ce projet.

Après audition des auteurs des trois meilleures offres le 2 septembre, il est apparu qu'aucune de leurs propositions ne respectait le planning envisagé pour une ouverture du groupe scolaire à la rentrée 2024. Cet appel d'offres a donc été déclaré infructueux, et la procédure relancée, avec cette fois un objectif d'ouverture à la rentrée 2025.

Parmi les propositions reçues suite à ce second appel d'offres, c'est celle du cabinet "Tout un Programme" de Mulhouse, représenté par monsieur Florent DIRINGER, programmiste, qui a retenu l'attention de la commission municipale dédiée aux nouveaux projets, lors de sa présentation le 26 octobre. Le choix de la commission a été validé dès le lendemain lors d'une réunion du conseil municipal.

Le 18 novembre s'est réuni pour la première fois le "comité de pilotage" qui suivra ce projet, tout au long de sa réalisation. Il est composé actuellement de la commission municipale déjà constituée, à laquelle ont été invités à s'associer messieurs les maires de Remomeix et de Coinches, monsieur Yann KEHL, inspecteur de l'Éducation Nationale, le président du RPI de Remomeix et Coinches. Tout au long de l'avancement du projet, d'autres personnes pourront être invitées à rejoindre ce comité de pilotage (enseignants, représentants des parents d'élèves ...) afin de participer à son élaboration et son suivi.

Le 6 décembre, une réunion de concertation s'est tenue avec les enseignants, l'inspecteur de l'Éducation Nationale ... afin d'identifier les besoins des utilisateurs de ce nouveau groupe scolaire et accueil périscolaire. À la suite de cela, deux réunions ont eu lieu le 20 décembre et le 18 janvier, au cours desquelles l'AMO a présenté au comité de pilotage la synthèse des besoins exprimés, du dimensionnement du projet, de la faisabilité en fonction des données relatives au site, des objectifs de performances énergétiques et environnementales, du coût global estimé et du planning nécessaire au respect du calendrier.

Après quelques derniers ajustements, et validation par le conseil municipal, les données de ce document de synthèse serviront à la rédaction du cahier des charges pour la sélection, via un "concours d'architectes", du Maître d'Œuvre qui élaborera le projet ; l'objectif étant que cette sélection soit réalisée pour le 1^{er} septembre prochain, afin de respecter le planning prévisionnel en tenant compte des délais imposés par les procédures légales.



• "Lotissement Charlemagne" : futur lotissement communal

Parallèlement au projet de groupe scolaire, la municipalité mène de front le projet du lotissement communal de la rue de Brompont.

C'est lors de la réunion du conseil municipal du 27 octobre, qu'a été choisi le nom de "Lotissement Charlemagne" pour ce nouveau lotissement communal, en référence à l'origine historique supposée de notre village.

Après deux réunions de travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du lotissement, constituée de monsieur Julien BERBIN, du bureau d'étude d'architecture du paysage "ABIÉS" et de madame Mélanie PENNEL, paysagiste concepteur qui l'assiste dans ce projet, un avant projet et une estimation du coût des travaux de la partie paysagère ont été établis.

Quelques modifications ont été demandées lors de la dernière réunion de travail, elles concernent principalement la division des parcelles, sachant qu'elles seront à valider avec les investisseurs de projets collectifs, en fonction de leurs besoins.

De son côté, Romain CHANEL, responsable des services techniques municipaux et maître d'œuvre pour la partie VRD (voirie & réseaux divers) est sur le point de finaliser l'estimation des travaux de viabilisation dès lors qu'il y aura intégré le chiffrage des extensions des réseaux d'électricité et de télécoms nécessaires pour desservir le lotissement.

La finalisation de ces estimations permettra à la municipalité de définir le prix de vente au m² des parcelles viabilisées, la commercialisation des lots étant toujours prévue à ce jour pour le premier semestre de l'année prochaine.

Une fois le plan d'aménagement validé et le budget propre à ce programme voté par le conseil municipal, l'équipe de maîtrise d'œuvre paysagère déposera la demande de permis d'aménager, dont l'obtention permettra de lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.



vie scolaire ...

• Les équipes éducatives de nos écoles

Quelques changements depuis la rentrée de septembre 2021 parmi les équipes enseignantes de nos écoles. En effet, faisant suite aux départs en retraite de Frédéric GUAY et Florence ORO, deux nouvelles enseignantes ont repris leur poste, respectivement Julie MOUGEL et Manon ISSELET.

À l'école du centre, Christian BROSIUS est venu compléter l'équipe en assurant les décharges pour "direction et enseignement des maîtres" d'Estelle MANDOCE et Julie MOUGEL.

Les deux directrices sont disponibles sur rendez-vous et joignables par téléphone :

- Mme MANDOCE, école du Centre : 03 29 56 85 65 - Mme MARTINO, école du Haut de Chaumont : 03 29 55 17 38



Isabelle ERMRLINO (aesh) - Catherine RICHARD (enseignante) - Christian BROSIUS (enseignant) - Estelle MANDOCE (enseignante et directrice) - Julie MOUGEL (enseignante et formatrice) - Tanya FISCHER (enseignante)

Manon ISSELET (enseignante) - Sylviane GUGLIELMINI (atsem) - Sophie HOPP (atsem) - Cécilia MARTINO (enseignante et directrice)

• Les élèves de maternelle trient leurs déchets !

La sensibilisation à la préservation de l'environnement se décline concrètement pour les élèves de l'école du Haut de Chaumont, depuis l'installation d'un composteur à côté du portail de la cour. En effet, ils sont nombreux à consommer des fruits lors de leurs goûters, ce qui a conduit leurs enseignantes à réfléchir à l'élimination des peaux et épluchures, autrement qu'en les déversant dans la poubelle.

Ainsi, lorsque le compost produit sera exploitable, il pourra venir engraisser la terre du petit jardin de l'école : un petit geste permettant à ces enfants de devenir, dès le plus jeune âge, acteurs dans la gestion des ressources.



• Les écoliers courent pour ELA !

Sous l'impulsion de Julie MOUGEL, enseignante CM1-CM2 à l'école du centre, tous les élèves de l'école élémentaire ont participé et entraîné avec eux leurs familles au défi "Mets tes baskets et bats la maladie" organisé par l'association ELA, le 22 octobre. Une opération qui a permis de recueillir 1 000€ de dons pour l'association.

Plus tôt dans la journée, la dictée faite par Frédéric GUAY, jeune enseignant retraité bien connu des élèves margaritains et Matthieu PÉCHÉ, sportif vosgien bien connu également, avait atteint son objectif de sensibilisation au combat contre les leucodystrophies auprès du jeune public.



• Qui a son permis piéton ?...

... les 34 élèves de CE2 et CM1 des classes de Tanya FISCHER et Estelle MANDOCE qui, sur l'initiative de Mickaël RABA notre policier municipal et en accord avec la directrice de l'école, ont passé avec succès le test du permis piéton.

D'abord sensibilisés par Mickaël aux dangers auxquels ils sont exposés dans l'espace public, de par leur inexpérience et leur taille, ils ont ensuite été très à l'écoute du bon comportement à avoir pour assurer leur propre sécurité.

C'est ainsi que tous ont rempli avec succès le questionnaire en 12 points établi en association avec la Gendarmerie Nationale, la Prévention Routière et Prévention MAIF dont la représentante Nadine NOEL était présente en compagnie d'André BOULANGEOT, maire de la commune, pour féliciter les élèves et leur remettre leurs diplômes ainsi obtenus.



... et périscolaire

• Venez, venez saint Nicolas ...



... venez rendre visite aux écoliers margaritains !

Cette tournée dans nos écoles pour une distribution de friandises et "kwalés" en échange de dessins faits par les petits et de poèmes et comptines déclamés par les plus grands marque le début des festivités de fin d'année.

Ils étaient tous bien sages assurément car père Fouettard est reparti avec son fagot de triques intact, nul besoin d'en laisser sur place. C'est aux bénévoles de l'Animation Margaritaine et de l'Amicale des Écoles que les enfants doivent cette animation toujours très prisée.

La déambulation du saint patron et de son compère ne s'est pas arrêtée là, puisque la soirée à la salle multiactivités lui fût en partie consacrée...



• Pour tous, Noël c'est ...

... les rires des enfants aux yeux brillants d'étoiles allumées par les grands, qui leur offrent autant de plaisirs que leur amour peut en produire, c'est aussi l'heure des belles histoires et des rencontres merveilleuses où le père Noël et ses lutins tiennent bien leur place.

Alors pour ne pas rompre le charme, le spectacle de la Compagnie des P'tits Bidous "Bienvenue sur Terre" et la visite du bonhomme légendaire et jovial à l'école maternelle ont fait de ces journées de décembre quelques uns de ces beaux moments dont les enfants auront plaisir à se souvenir une fois devenus grands à leur tour.



vie associative,

• Comité d'Aide aux Anciens : le mot du président

"Lors de l'Assemblée Générale du 10 Septembre 2021, trois personnes ont été mises à l'honneur et remerciées pour leur implication au sein du Comité pendant de nombreuses années : ainsi Éliane MARCHAL, présidente de 1987 à 2001 et de 2008 à 2020, Micheline GRANDJEAN, secrétaire de 2008 à 2020, et Liliane GERBERON, membre de 1987 à 2020, se sont vu remettre une composition florale.

À la suite du décès de Suzanne DARRAGON dite "Misette", au comité pendant 30 ans, sa fille Isabelle GRANDIDIER poursuit son action en devenant membre bénévole.

Le Comité d'Aide aux Anciens remercie le maire et son conseil municipal pour la subvention accordée, qui a permis cette année encore, d'offrir des bons d'achat à 498 personnes de 70 ans et plus. La liste des bénéficiaires et les bons ont été établis avec l'aide du personnel administratif, la mise sous pli, le tri et la gestion des invitations effectués par Denis, Claudine, Jacqueline et Françoise. La distribution fut assurée par les membres du comité par secteur déterminé.

Le 28 Novembre, c'est avec joie que se sont retrouvés 196 convives, y compris une partie du Conseil Municipal, pour partager le traditionnel repas annuel offert par la municipalité. Toutes les conditions favorables étaient réunies, les règles sanitaires respectées, pour que cette journée festive soit réussie et appréciée de tous. Beaucoup se sont éclatés sur la piste, grâce à Michel, Claude, Jean et Pascal qui ont su nous divertir. Une grande satisfaction pour moi d'avoir participé à mon premier repas en tant que Président.

Un grand merci aux généreux donateurs que sont les commerçants, artisans, entreprises, hypermarché, pour leurs dons, nous permettant ainsi de continuer nos actions caritatives.

Les membres du Comité et moi-même, adressent à monsieur le maire, aux élus, aux Margaritaines et Margaritains, leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2022".

Le président : Denis GRANDIDIER



• Groupe vocal Célia : le mot de la présidente

"Tout en respectant les restrictions sanitaires, la chorale Célia a repris les répétitions en septembre. L'effectif réduit nous a amené à nous entendre avec la chorale de Saint-Michel-sur-Meurthe pour convenir d'une répétition mensuelle commune.

Lors de la Sainte-Cécile, nous avons honoré madame Noëlle STRABACH pour ses 20 ans de présence dans notre chorale.

Les membres de Célia vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022".

La présidente : Renée THOMAS



• Actualités de l'UNC margaritaine

"La célébration du 11 novembre 2021 à Sainte-Marguerite s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance venue participer à la cérémonie officielle organisée par la municipalité. Nos camarades de Remomeix nous ont rejoints lors de l'office religieux précédant la cérémonie au monument aux morts. Ils ont ensuite partagé avec nous le repas qui a suivi, dans une ambiance de franche camaraderie.

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 27 novembre à la mairie de Sainte-Marguerite en présence du président départemental monsieur Oswald CALÉGARI. Elle a rassemblé la quasi-totalité de nos adhérents.

Le lieutenant-colonel Claude HEITZ, président de la section, a fait ressortir dans son rapport moral que, malgré les restrictions sanitaires, nous avons participé, avec des effectifs réduits, à toutes les cérémonies patriotiques de l'année.

Trois membres du comité ont été reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité des adhérents présents : il s'agit de messieurs Raymond ALBRECHT, vice-président, Bernard STOUVENEL et Jean-Pierre LUQUER.

Cette assemblée générale a également été l'occasion pour le président départemental CALÉGARI et Claude HEITZ, notre président local de remettre le mérite UNC bronze à notre porte drapeau Viviane GRANDIDIER, la croix du djebel bronze à messieurs Louis FRESQUET et Henri HUFSCHMITT. La croix du djebel argent a également été remise, le même jour à son domicile, par notre président à notre camarade Roger CLÉMENT, 95 ans, ancien d'Indochine et d'Algérie, doyen de notre association".

Le secrétaire : Daniel MALGRAS



• Les "Bulles Roses" toujours actives ...

Malgré le contexte sanitaire, l'association reste toujours active et se remet en marche pour organiser un grand week-end avec concert caritatif les 14 et 15 octobre 2022, à la salle des fêtes margaritaine.

Comme pour les précédentes éditions, l'intégralité des bénéfices réalisés sera reversée à l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL). Pour rappel, les éditions 2018 et 2019 ont permis à l'association d'offrir à l'ICL la somme de 10 000 €, destinée à l'amélioration des soins aux patientes opérées d'un cancer du sein.



Cet argent a permis de financer des séances d'acupuncture avant opération, d'acheter 200 livres de méditation en pleine conscience, proposés et offerts aux patientes le désirant. Enfin un troisième projet concerne la mise à disposition de matériel destiné à traiter spécifiquement les troubles gynécologiques pouvant résulter de ces traitements.

Félicitations à cette association pour son dynamisme et sa générosité, en espérant que les conditions sanitaires futures lui permettront le renouvellement de ce bel événement caritatif !

• Fin d'année festive pour Let's Dance !

Cette fin d'année a permis au club de danse margaritain d'organiser deux manifestations :

Le samedi 11 décembre, une centaine de danseurs se sont produits à la salle des fêtes pour la sixième édition du "Festidance", un spectacle mêlant à la fois modern jazz, zumba et hip-hop. Ce fut une belle soirée qui, après deux ans d'inactivité, a fait le bonheur de tous !



Le mercredi 15 décembre, ce fut au tour des enfants de se réunir dans cette même salle pour y fêter Noël. Un après-midi mêlant jeux, goûter et venue du Père Noël qui avait apporté des cadeaux pour tous. Les participants étaient ravis de ce beau moment, placé sous le signe de la bonne humeur et du partage, qui leur a fait un peu oublier les deux années difficiles qui viennent de s'écouler.

• Challenge annuel et championnat pour la Petite Boule !

Une semaine après sa participation à la Journée des Associations du 4 septembre, et après deux années blanches, le club de pétanque margaritain organisait son traditionnel challenge interentreprises. Parmi les 32 équipes représentant 11 entreprises et associations qui se sont affrontées amicalement, c'est l'amicale des sapeurs pompiers du CIS margaritain, représentée par Denis GRANDIDIER et Alain HOCQUAUX, qui a remporté ce challenge.

Dans le cadre de la 4^{ème} journée du Championnat Départemental des Clubs "open" (CDC), la Petite Boule de Sainte-Marguerite a reçu une soixantaine de joueurs issus de 8 clubs vosgiens. Lors de cette rencontre à domicile, l'équipe A du club margaritain a remporté une victoire et se classe ainsi 2^{ème} de sa catégorie, l'équipe B se classant quant à elle 6^{ème} de la sienne.

Grâce à sa participation à la Journée des Associations et à l'ouverture d'une nouvelle page sur Facebook, la Petite Boule devrait compter 16 nouveaux licenciés pour la prochaine saison.



• Mag' Danse : le mot de la présidente

Notre groupe, qui compte 95 danseuses et danseurs, a repris normalement les cours fin août, et début septembre, a participé à la fête des associations.

En novembre, notre groupe a donné une représentation à la résidence "L'âge d'Or" de Saint-Dié-des-Vosges. La situation sanitaire commençant à se dégrader, notre petite fête de Noël s'est déroulée "masquée".

Nos projets pour le premier semestre (si tout va bien !) :

- Thé dansant à Mandray - Petite fête de carnaval entre nous - Sortie spéciale le 15 mai "Chez Gégène" sur les bords de la Mame - 11 juin repas dansant ouvert à tous.

La présidente : Françoise MOREAU



et sportive

• Bonne saison de FP Sport

Le club de sport auto margaritain a réalisé une bonne saison en participant à 4 rallyes régionaux à l'issue desquels il remporta la victoire dans sa catégorie :

- Rallye du Printemps à Nancy - Rallye de Lorraine à Saint-Dié-des-Vosges
- Rallye de l'Alsace Bossue à Drulingen - Rallye de Nancy à Dieulouard

"Avec nos 3 premières victoires, nous étions déjà qualifiés pour le challenge R1 fin octobre en Isère. Hélas, des indisponibilités ne nous ont pas permis d'honorer notre qualification ! Notre petite Twingo est très fiable et avec elle, nous avons obtenu 7 victoires de classe en 7 rallyes" se félicite le président Fabrice PIERRAT.



• Nippon kempo : le mot du président

"Un stage a été organisé le 22 octobre au dojo margaritain, au cours duquel Rayan MAMMERI a reçu sa ceinture noire.

Cette journée fut également l'occasion d'une dédicace du livre "Nippon kempo et la gestion du risque" par monsieur Kamei KATSUYUKI, maître conférencier à l'université Kansai à Osaka (Japon) qui a vu la naissance du Nippon kempo en 1932".

Le président : Ali ZOUBIRI



• Activités des jeunes du Tétras Basket Vosges

Durant les vacances d'automne, des stages pour les jeunes ont eu lieu afin de développer leur pratique du basketball mais également pour les sensibiliser à l'éco-citoyenneté, à l'hygiène de vie, aux bons et mauvais comportements sur un terrain de sport et aux risques que peuvent générer les écrans.

Pendant les congés de fin d'année, ils ont participé à un entraînement en commun, au cours duquel ils ont eu la possibilité d'inviter un camarade extérieur au club et de partager un goûter de Noël.



• Judo club : le mot du président

"Après deux années difficiles pour cause de confinement, nous avons été agréablement surpris du succès de notre club auprès des moins de 12 ans (sans nécessité de pass-sanitaire) : 17 adhérents au lieu de 7 ! La journée des associations de septembre y a passablement contribué ainsi que l'aide de l'état avec l'opération Pass'sport pour une première licence.

La section des enfants a permis à notre professeur Lionel MAUGOUST de leur présenter un cours bien étoffé. Pour la section adultes (judo + ju jitsu), ils se retrouvent à 4 sur le tatami, ce qui permet un enseignement personnalisé, parfois complété par des judokas venus de Saint-Dié-des-Vosges ou de Senones : merci à ces invités.

En ce qui concerne la section Taïso-QiGong, on compte 13 adhérents dont 4 nouveaux. Le club compte ainsi 41 licenciés.

Un grand merci aux anciens adhérents qui ont renouvelé leur licence pour soutenir le club. Grâce à la référente Isabelle, le club s'est rapidement adapté à la "sécurité covid" (circuit, inscriptions, gel...).

En espérant que la situation ne s'aggrave pas, je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé".

Le président : Jean-Claude DARIE



• Tournoi amical du club de badminton

Début décembre, les membres du badminton margaritain ont organisé un tournoi amical en invitant le club voisin de Ban-de-Laveline. Ainsi, ce sont 24 équipes qui ont participé à cette sympathique rencontre, disputée dans la plus grande convivialité.

À l'issue d'une finale très disputée et après des sets acharnés, ce sont les Margaritains Guy et Ludo qui se sont imposés face à Alexis et Jean-Marc.

Fort du succès de ce premier tournoi, le club envisage de renouveler ce genre de rencontre amicale en invitant d'autres clubs locaux.



• Joyeux anniversaire à nos nonagénaires ...

Depuis juillet, comme il le fait tout au long de l'année, le Centre Communal d'action Sociale (CCAS) de notre commune a rendu visite à 6 nonagénaires afin de leur souhaiter un joyeux anniversaire.

Au cours de ces sympathiques visites, toujours aussi conviviales et appréciées des personnes qui les reçoivent, Rachel FLON, Adjointe aux Affaires Sociales a offert à chacune et chacun, au nom de la Municipalité, un panier garni de "produits du terroir".



le 24 août 2021
Monsieur Marcel MENETTRIER
388, rue d'Alsace



le 5 octobre 2021
Madame Huguette ARNOUX
141, chemin de la Cartonnerie



le 5 octobre 2021
Monsieur Louis CORDONNIER
120, rue des Marronniers



le 8 Octobre 2021
Madame Marie-Rose COLIN
225, rue Gaston Save prolongée



le 23 novembre 2021
Monsieur Claude BERNARD
33, rue de l'Étang



le 29 novembre 2021
Monsieur Henri FOUCAL
261, rue des Peupliers

... et à notre centenaire Raymond COLLIN !

Sympathique rendez-vous ce samedi 13 Novembre, pour fêter dignement le siècle de Raymond COLLIN à son domicile 217 rue de la Paix, en présence de sa fille Joëlle, de Denis GRANDIDIER Président et Claudine CHARTOIRE Vice-Présidente du Comité d'Aide aux Anciens, de Rachel FLON Adjointe aux Affaires Sociales.

Natif de Saint-Dié-des-Vosges, ses parents sont venus habiter sur notre commune alors qu'il n'avait que 4 ans. À l'issue de sa scolarité, il est entré en apprentissage pendant trois ans à la "Cordonnerie Universelle" rue Thiers à Saint-Dié-des-Vosges. C'est à l'âge de 17 ans qu'il exerce son métier de cordonnier chez un bottier déodatien pour y faire des chaussures sur mesure, puis à 20 ans il ouvre son commerce place Saint-Martin. C'est bien plus tard qu'il créera le "Talon Service" dans la galerie de l'hypermarché CORA, où il exercera jusqu'à sa retraite.

Notre sympathique centenaire, toujours "bon pied bon œil" et l'esprit vif, avoue que les bons petits plats concoctés par sa fille Joëlle et arrosés d'un petit verre de beaujolais village lui permettent d'entretenir sa longévité.

Raymond COLLIN et sa fille Joëlle remercient chaleureusement les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour le panier garni et les membres du Comité des Anciens pour le parfum.

Monsieur le maire André BOULANGEOT, le Conseil Municipal et les Membres du Comité d'Aide aux Anciens lui souhaitent encore un Joyeux Anniversaire.



actualités ...

• La nouvelle station de l'hypermarché Cora en service !

Après plusieurs mois de travaux spectaculaires, notamment liés au remplacement des citernes, la nouvelle station de distribution de carburants a rouvert courant septembre.

L'implantation des nouvelles pompes, modernes et performantes, a été totalement repensée, permettant de simplifier la circulation des véhicules et d'améliorer notablement la visibilité à la sortie de la station.

Comme nous l'évoquions en juillet, d'autres travaux importants, concernant cette fois l'hypermarché et sa galerie commerciale, devraient être entrepris dans les mois à venir.



• Hard discount : pas de nouvelles de "MERE" !

Fin août, le discounter russe Svetofor, à la tête de 2 500 magasins en Russie, Biélorussie et Asie Centrale, faisait "la une" des médias nationaux en annonçant son arrivée sous l'enseigne MERE dans trois villes de l'Est de la France, dont Sainte-Marguerite, cela sans qu'aucune des communes concernées n'en ait été avisée préalablement.

En ce qui nous concerne, son installation était prévue à "l'Espace Porte des Vosges", dans la cellule commerciale laissée vacante après le départ de "Centrakor", avec une ouverture programmée début octobre.

C'est le 16 septembre qu'ont été reçus en mairie par le maire et son premier adjoint, deux personnes : l'une représentant la société immobilière propriétaire de la cellule commerciale et l'autre mandatée par le discounter pour gérer cette implantation. Après un rappel par le maire des formalités administratives nécessaires, difficilement compatibles avec le délai souhaité pour l'ouverture, promesse était faite par le mandataire russe d'accélérer les démarches.

Depuis cette date, la municipalité n'a plus eu aucune information sur l'avancement de ce dossier, et il semblerait, toujours d'après les médias, que le discounter russe ait renoncé à son projet d'implantation en France. À suivre !...



• Deux nouvelles enseignes rejoignent le "Food Place" Thiriet ...

Pour la Maison Thiriet, le concept du "Food Place" se définit comme un ensemble commercial où sont regroupés des "enseignes alimentaires, artisans et commerçants français issus des métiers de bouche et des espaces de restauration de qualité".

Après plusieurs mois d'importants travaux de démolition, de construction et de restructuration du site existant, et après l'ouverture du nouveau magasin de surgelés, c'est au tour d'autres enseignes de venir s'installer dans les cellules réaménagées de ce bel espace commercial au 557 rue Ernest Charlier.

- "Sommellerie de France"

Cette enseigne lorraine vient d'ouvrir début décembre son 27^{ème} point de vente au sein de l'ensemble commercial.

Gérée par Sandro BORTOLI et Marc GROSJEAN, la boutique propose une centaine de références de vins français, dont la plupart peuvent être dégustés par les clients avant l'achat, mais aussi bières, champagnes, spiritueux, coffrets cadeaux et paniers gourmands de produits régionaux.

Les gérants vous y accueillent du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- "Boulangerie Feuillette"

La "boulangerie Feuillette", déjà présente à Épinal, Nancy et Colmar a prévu de venir s'installer à partir de début mars. S'ajouteront à la vente de pains, pâtisseries et viennoiseries, une petite restauration sur place ou à emporter, ainsi qu'un salon de thé, tout cela "dans un concept original, chic, convivial et gourmand".

À noter qu'une dernière cellule d'une centaine de mètres carrés, encore disponible, devrait être occupée prochainement !



• "Huin Appro Green"

La SARL "Huin Appro Green" s'est installée récemment dans les locaux de la ZA des Grands Prés, 969, rue des Grands Prés.

Cette entreprise, gérée par monsieur Grégoire HUIN, est spécialisée dans les fournitures horticoles et espaces verts pour les professionnels.

Tél : 03 29 52 12 25.



• Un cabinet d'avocats à Sainte-Marguerite ...

Précédemment installé 9 rue Gambetta à Saint-Dié-des-Vosges, ce cabinet d'avocats est arrivé à Sainte-Marguerite fin septembre 2021.

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, la SELARL "Sentinelle Avocats" compte 6 avocats, spécialisés dans les différents secteurs des activités juridiques.

Ils sont installés dans les locaux déjà partiellement occupés par la société "Lignatec", présente dans notre commune depuis 2017, au 217 chemin du Faing.

Sur rendez-vous - Tél : 03 29 42 12 12 - mail : contact@sentinelle-avocats.fr



• Une agence de location de véhicules Avis

À proximité immédiate de la station-service Cora, dans les locaux laissés libres après le départ de "Point S", s'est installée récemment une agence de location de véhicules "Avis".

Tél : 09 88 49 88 35



• "Au palais des ongles by Prisc"

Native de Sainte-Marguerite, où résident ses parents, Priscilla DCERLER passionnée depuis toujours par le dessin, a décidé de se spécialiser dans le "nail art" (maquillage des ongles).

Après avoir suivi plusieurs formations et s'être exercée sur ses proches, elle s'est lancée dans l'aventure en créant sa propre entreprise.

Installée début juillet dans son village de cœur, au 159 rue de la Gare, dans un local entièrement rénové avec l'aide de Michel, son papa, elle accueille désormais sa clientèle sur rendez-vous.

Tél : 07 49 65 40 99 - mail : priscd88@hotmail.com



Photo Vosges Matin

• "SADEC AKELYS"

Cette société d'audit, d'expertise comptable et de conseil, est installée depuis plusieurs années 90 rue des Pâtis, mais n'avait pas fait à l'époque l'objet d'une publication dans notre bulletin municipal, ce que nous réparons aujourd'hui.

Elle propose ses services d'assistance aux chefs d'entreprises, responsables de franchise ou présidents d'associations, dans les domaines de la gestion, de l'intégration des évolutions technologiques, du développement ou de la transmission d'entreprise.

Tél : 03 29 56 25 75 - mail : accueil.st-die@sadec-akelys.fr



cadre de vie

• Sacs jaunes et guide du tri 2022 ...

Durant cette première quinzaine de janvier, le "guide du tri 2022" ainsi que les "sacs jaunes" destinés à la collecte des emballages et déchets recyclables ont été distribués à chaque foyer margaritain par nos agents des services techniques municipaux.

Pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu ou l'auraient égaré, ce "guide du tri" est disponible sur le site de la communauté d'agglomération grâce au lien suivant :

<https://www.ca-saintdie.fr/images/02-Vie-pratique/Dechets/2022/GUIDE-TRI-FAVE-MEURTHE-GALILEE-2022.pdf>



En ce qui concerne la quantité des "sacs jaunes" distribués :

- si la quantité reçue est surabondante par rapport à vos besoins, merci d'en rapporter l'excédent en mairie, un bac jaune placé à l'intérieur du sas d'entrée est à votre disposition pour les y déposer.
- si au contraire elle est insuffisante, des sacs sont disponibles à l'accueil.

Tout ceci aux heures habituelles d'ouverture au public de la mairie.



• Communications de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ...

Sylvia
Transport Saint-Dié Agglomération

LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Depuis le 30 août 2021, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges exerce la pleine compétence transport sur les 77 communes de son territoire.

Baptisé Sylvia, ce nouveau réseau de transport englobe à la fois le transport urbain de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, mais aussi le transport interurbain, scolaire et à la demande.

FLASHÉZ-MOI !

Sylvia Transport Saint-Dié Agglomération
Le transport urbain **Sylvia** est composé de 6 lignes pour 75 arrêts, qui desservent les communes de Saint-Dié-des-Vosges et de Sainte-Marguerite.

Syllien Réseau Interurbain par Sylvia
Le transport interurbain **Syllien** désigne les lignes 11 et 12 (anciennement 24 et 66), qui ont été adaptées au niveau des horaires et des arrêts.

SylLabe transport scolaire par Sylvia
Le transport scolaire **SylLabe** dessert les 77 communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

SylVousPlait Transport à la demande par Sylvia
Le transport à la demande **SylVousPlait** est réparti en 4 zones, dessert 250 arrêts de départ et 15 de destination.

Avec mon ticket **urbain** ou **SylVousPlait** à 2 €, je peux prendre une correspondance gratuite avec les autres services de transport, pendant une heure et demie après avoir validé mon ticket !

NOUVEAUTÉS

- 1 boutique en ligne pour acheter ou recharger vos titres de transport
- 1 site internet avec une carte des bus géolocalisés en temps réel
- 1 carte Simplificités pour charger tous vos titres sur un seul support
- 1 application avec recherche d'itinéraire, info trafic, etc.
- 1 page Facebook pour suivre les actualités du réseau !

Le réseau Sylvia. Pour vous. Partout.

Téléchargez Réseau Sylvia sur Google Play ou l'App Store

0 800 880 676 Service Client

Agence Sylvia
Gare SNCF 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 17h30

transdev the mobility company

ADOPTEZ UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL À PRIX RÉDUIT !

Avant de venir chercher votre composteur, assurez-vous des disponibilités en téléphonant au 03 29 52 65 59

Composter, c'est :

- PRATIQUE :**
 - Une poubelle plus légère : jusqu'à 30 % de volume en moins !
 - Moins de trajets en déchèterie,
 - Moins d'odeurs dans votre poubelle.
- ÉCONOMIQUE :**
 - Production d'un fertilisant naturel,
 - Un arrosage réduit de votre jardin.

Et c'est bon pour la **BIODIVERSITÉ !**

COMPOSTEUR :

- ✓ Plastique 300 L à 29 €
- ✓ Plastique 600 L à 44 €
- ✓ Bois 300 L à 34 €
- ✓ Bois 600 L à 49 €

(réglement en vigueur en 2020)

EN CADEAU :
+ 1 bio-seau
+ 1 tige aérateur
+ 1 guide pratique pour bien commencer !

Pour récupérer un composteur ?
Réservez votre composteur après du Service Déchets de la CASDDV (Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges), de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 tous les jours sauf mercredi après-midi et vendredi après-midi. Pour toute question relative au compostage vous pouvez contacter le 03 29 52 65 59 ou par mail : antoine.chouin@ca-saintdie.fr

L'anglo-saint-dié-vosges

evodia
www.evodia.org

• Naissances

- | | | | |
|--------------|--|---------------|--|
| - 04 janvier | Mya , de Jimmy MERVELAY et Doriane VENET | - 27 avril | Amalya , de Ousmane N'DIAYE et Anaïs MARCHAL |
| - 13 janvier | Emily , de Jérémy POILLET et Nathalie CRESCENCE | - 22 juillet | Giulia , de Jonathan COLNAT et Hilda LAURENT |
| - 26 janvier | Freya , de Job CIMILIEN et Cynthia CLAUDEL | - 22 octobre | Lyla , de Sébastien CANTINIAU et Laura MARTIN |
| - 4 avril | Yllan , d'Alexandre LEDUC et Ophélie FERTIG | - 14 décembre | Rihanna , de Farouk ZAABAR et Nacira TOUNSI |
| - 7 avril | Gabin , d'Anthony TREBES et Adeline FAASS | - 15 décembre | Owen , de Raphaël GAUDEL et Elodie MASSE |

• Mariages

- | | | | |
|--------------|--|----------------|--------------------------------------|
| - 26 février | Christophe MICHEL et Christelle RAINIS | - 9 août | Frédéric GROSSEMY et Sabrina PIERRON |
| - 27 février | Kushal KAUSHIK et Claire COUNILH | - 21 août | Francis VIOLANT et Catherine JACQUOT |
| - 15 mai | Julien COLLE et Adeline DILLENSEGER | - 4 septembre | Sébastien MASSON et Nathalie BERNARD |
| | | - 18 septembre | Marc FABING et Marine LOPEZ |

• Décès

6 janvier	Suzanne BERNARD née PROLONGEAU	87 ans	5 août	Patrick CHARTIER	67 ans
26 janvier	Odette VILLAUME née SIBLOT	94 ans	16 août	Annette RENAUX née BOUR	86 ans
10 février	Michel MERVELET	88 ans	16 septembre	Bernard HENCHOZ	80 ans
14 février	Audrey THIEVIN	37 ans	18 septembre	Colette ANDLAUER née KOENIG	68 ans
25 février	Colette ROGI née MÉRAT	89 ans	20 septembre	Suzanne DAVID née COLIN	92 ans
2 mars	Marcelle SERTELET née MASSON	100 ans	25 septembre	Monique GALMICHE née AUBERT	85 ans
8 mars	Gilbert BARTHÉLÉMY	100 ans	26 septembre	Simonne DONADINI	96 ans
12 mars	Césarine VINCENT née RESTELLI	98 ans	27 septembre	Robert MOREL	86 ans
15 mars	Monique GEIGLÉ née CUNY	95 ans	12 octobre	Anne-Marie ROUSSEL	83 ans
25 avril	Françoise REICHART née NOËL	88 ans	13 octobre	Denis BATOT	70 ans
3 mai	Claudine PIERRAT née QUIRIN	84 ans	26 octobre	Ester ZANELLI née PULA	95 ans
11 mai	Marie LÉGALLE née JOLY	101 ans	9 novembre	Pierre FICHTER	91 ans
19 mai	Jacques CALENTIER	91 ans	10 novembre	Jean HERQUEL	94 ans
25 mai	Francis GRIVEL	64 ans	30 novembre	Pierre CLAUDEL	74 ans
12 juin	Odette MARCHAL née SIVEL	92 ans	1 ^{er} décembre	Roland MICHEL	86 ans
15 juillet	Paulette LAURENT née BESSONE	95 ans	2 décembre	Madeleine WITTE née FUZELIER	87 ans
20 juillet	Éric TISSELIN	56 ans	8 décembre	Sylvie BOULANGEOT née VALENTIN	63 ans
24 juillet	Suzanne DARRAGON née BOLLENBACH	85 ans	12 décembre	Sophie MARCHAL	51 ans
2 août	André DUHEIM	82 ans	18 décembre	Roger GROSJEAN	92 ans



• Alain ADOLPHE nous a quittés

C'est une figure bien connue des Margaritains qui vient de disparaître à l'âge de 67 ans. Membre actif de l'Animation Margaritaine pendant vingt ans, il en fut le président durant de nombreuses années, à la tête d'une équipe dynamique et motivée à qui l'on doit notamment l'organisation des défilés de chars de saint Nicolas, de la Fête de Sainte-Marguerite et des nombreuses animations et manifestations de l'époque, dont la plupart subsistent aujourd'hui grâce aux équipes de bénévoles qui lui ont succédé.

La municipalité, le président et les membres actuels de l'association lui rendent aujourd'hui l'hommage qu'il mérite pour son implication et son engagement passés au service des habitants de notre village.

AGENDA

- * 26 MARS : REPAS DANSANT - ANIMATION MARGARITAINE - 20H SALLE DES FÊTES
- * 02 AVRIL : REPAS DANSANT - ASSOCIATION PAROISSIALE - 20H - SALLE DES FÊTES
- * 09 AVRIL : REPAS DANSANT - AMICALE DES ÉCOLES - 20H - SALLE DES FÊTES
- * 16 AVRIL : LOTO DU F.C.S.M. - 20H - SALLE DES FÊTES
- * 07 MAI : VIDE-LANDAUS - JOIE DE LIRE - 10H - SALLE DES FÊTES
- * 08 MAI : VIDE-GRENIERS - AMICALE DES ÉCOLES - 8H - ÉCOLE DU CENTRE
- * 20-21-22 MAI : FESTIVAL D'HUMOUR - CÎMES ARGENTÉES - 20H - SALLE DES FÊTES
- * 11 JUIN : REPAS DANSANT : MAG'DANSE - 20H - SALLE DES FÊTES
- * 24-25-26 JUIN : VOSGES CLASSIC RALLYE - OSCAR RACING - PLACE DU VILLAGE
- * 02 JUILLET : FESTIVAL DE DANSE - LET'S DANCE - 20H - SALLE DES FÊTES
- * 02 JUILLET : KERMESSE - AMICALE DES ÉCOLES - 14H - ÉCOLE DU CENTRE
- * 02 JUILLET : "SAINTE-MARGUERITE EN FÊTE" : ANIMATION MARGARITAINE & AMICALE DES ÉCOLES - 19H - FEUX D'ARTIFICE - 22H - PLACE DU VILLAGE
- * 03 JUILLET : VIDE-GRENIERS : ANIMATION MARGARITAINE - PLACE DU VILLAGE

Malheureusement, tous les événements programmés pour les semaines ou les mois à venir, restent tributaires de la situation sanitaire et des consignes gouvernementales et préfectorales en vigueur au moment où ils devraient avoir lieu.

Ils sont donc susceptibles d'être différés ou même annulés !